



Lire et Faire Lire – protocole rentrée 2020-2021

*A l'attention des coordinatrices.teurs,
document adopté par le Bureau de Lire et faire lire
du 8 septembre 2020*

Dans le contexte particulier de crise sanitaire, sont données ici les indications qui permettent d'organiser les interventions de lecture Lire et Faire Lire dans les structures d'accueil : consignes sanitaires, organisation spatiale, choix de livres.

Au-delà de ces éléments, chaque lecteur devra respecter le protocole appliqué dans sa structure respective.

Les séances de lectures sont à organiser, comme toujours, dans le respect de la charte Lire et Faire Lire, notamment quant à l'effectif du groupe.

Les consignes sanitaires :

- Application de gel hydroalcoolique individuel obligatoire dès l'arrivée et le départ de l'espace des lectures
- Respect de la distanciation physique, 1 mètre entre chaque personne (bénévole, enfants, adultes encadrants)
- Port du masque individuel obligatoire pendant toute la durée de présence dans la structure d'accueil.
- La manipulation des livres par les enfants est à proscrire.

L'organisation dans l'espace :

- La structure doit mettre à disposition un lieu assez spacieux de manière à respecter la distanciation sociale pendant les séances de lecture.

Le choix des livres :

- Privilégier les livres lus de grand format afin d'éviter que les enfants et le lecteur ne soient trop proches et pour que les illustrations soient visibles
- Penser également aux livres sans illustration, aux poèmes, Haïkus, romans...
- Se faire conseiller par les bibliothèques pour le choix des livres